



Conseil de Gestion de la DCSDAR – 10 mars 2022

Déclaration de la CGT-INRAE



La guerre en Ukraine, que la CGT-INRAE condamne en exigeant le retrait des troupes russes et en soutenant le mouvement anti-guerre en Russie, est certes présente dans tous les esprits. Elle a commencé à se traduire en hausse des prix d'autant plus insupportable d'autant que le gouvernement Macron prévoit de continuer à geler la valeur du point d'indice comme c'est le cas depuis plus de 10 ans. Néanmoins, il y a des questions sur l'avenir de l'INRAE qu'on ne peut éluder.

Tout le monde sait ce que sont des agences de moyens : une administration qui gère des recherches mais ne fait pas de recherche.

Les grands laboratoires médicaux actuels (comme Bio'n'tech avec la pandémie de Covid19) financent des start'up afin que celles-ci réalisent le travail de recherche à leur place, les laboratoires se chargeant ensuite de la production et de la commercialisation des produits (vaccins, médicaments) à grande échelle. De même, en Mars 2021 Sanofi annonce un plan de restructuration dans le département recherche et développement pharma pour liquider 400 chercheurs, ceux-ci s'ajoutant aux 300 licenciés en 2020 alors que Sanofi a versé aux actionnaires 4 milliards la même année.

Quel rapport avec l'INRAE ? Tout simplement les propos du président de la république du 13 janvier de cette année lors de la conférence des présidents d'université. Il reprend les préconisations du rapport de la cour des comptes (septembre 2021) sur le fait que les organismes de recherche devraient se transformer en agences de moyens.

Donc, d'après le gouvernement, notre institut devrait lancer des contrats, appels à projets, etc. auprès de « start'up » qui réaliseraient le travail demandé. Ce n'est pas cette vision de la recherche que soutient la CGT INRAE. Certes ce ne sont que les propos d'un président en campagne mais ce discours en dit long sur la vision que les politiques libérales veulent appliquer à la recherche publique.

C'est à l'opposé de ce qui fait l'essence même de nos engagements : une recherche publique indépendante de tous lobbys aux services des citoyens.

Soyons clairs, les SDAR comme son nom l'indique viennent uniquement en APPUI à la recherche. Mais avec ce type d'annonce, nous devrions donc passer de l'appui à la recherche à de l'APPUI à la gestion des contrats de recherche ? Il n'y aurait qu'une administration purement SDAR travaillant en lien avec des départements sur les thèmes de recherches et avec une logique purement comptable ?

Est-ce vraiment cela l'avenir de la recherche publique en France ?

Autre chose, nous voyons fleurir toutes sortes de nouveaux postes au SDAR : CMDD, RSE... ou de nouvelles missions : agent chargé de la résolution des conflits. Et en même temps nous manquons cruellement d'agents de « terrain » comme les plombiers, électriciens, (services désormais souvent externalisés et confiés à des prestataires plus qu'onéreux) gestionnaires au service du personnel...etc

Nous manquons aussi cruellement de médecins et infirmières de prévention qui permettraient un suivi et une véritable prévention de tous les risques liés à la santé, la sécurité et aux conditions de travail de tous nos collègues.

Autre sujet, les bouleversements annoncés par la dématérialisation des factures et l'avance du paiement de tous fluides avec refacturation en fin d'année par les SDAR sont certainement de bonnes mesures en termes d'économies de toutes sortes mais certainement pas en termes de simplification pour les collègues concernés. D'autant plus que les outils utilisés ne sont pas conçus pour répondre à de telles évolutions, tel Chorus pro/S2I

finance et qu'ils ne seront effectif pour une mise en application que juste avant les vacances d'été : cela ne nous parait pas très judicieux.

Et enfin, que dire du budget de la DCSDAR qui « augmente » de 0,53% seulement alors que l'inflation s'élève à 2,6%. Nous sommes décidément bien loin des belles promesses de la LPR de Mme Vidal.

Pour terminer, la CGT-INRAE se félicite du recul de la direction générale sur le CIA en validant pour 2022 une « prime CIA avec un socle minimum » de 200 € à l'ensemble du personnel, ce qui était une des revendications fortes de la CGT de distribuer un montant égal à tous au sein des collectifs.

Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10, 78210 Saint-Cyr l'Ecole ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :
Qualité (M. ou Mme) : NOM :
Prénom : Date de naissance :
Corps : Grade :
E-mail :